



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 26  
Nombre de suffrages exprimés : 26

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mai 2023

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX et Benoît COQUAND.

**Absents excusés :**

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Delphine GUY, ayant donné son pouvoir à Estelle MARCUARD,  
Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,  
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

**Absents :**

Michel PIRES,  
Thierry GOMES,  
Aurore MARTIN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h46

Secrétaire : Maël DIONG

### SPORT

#### DL.23.056 – Convention de partenariat Echappées ingrèennes- Carrosserie Renoir

**Hélène LORME expose :**

La commune d'Ingré organise le vendredi 30 juin 2023, les échappées ingrèennes, dont l'objectif est d'animer la ville avec une course et marche de 5 km et d'une course de 10 km en centre-ville. En partenariat avec les associations La maraude du Colibri et Ensemble pour Vous, les participants pourront faire don de leurs chaussures de course usagées et de vêtements sportifs qui seront ensuite donnés à des personnes en situation de précarité.

La Carrosserie Renoir apporte son soutien financier aux échappées ingrèennes à hauteur de 350€.

Une convention de partenariat financier est établit pour clarifier les engagements entre les deux parties.

Après présentation en Commission Générale du 15 mai 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **30 MAI 2023**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **02 JUN 2023**

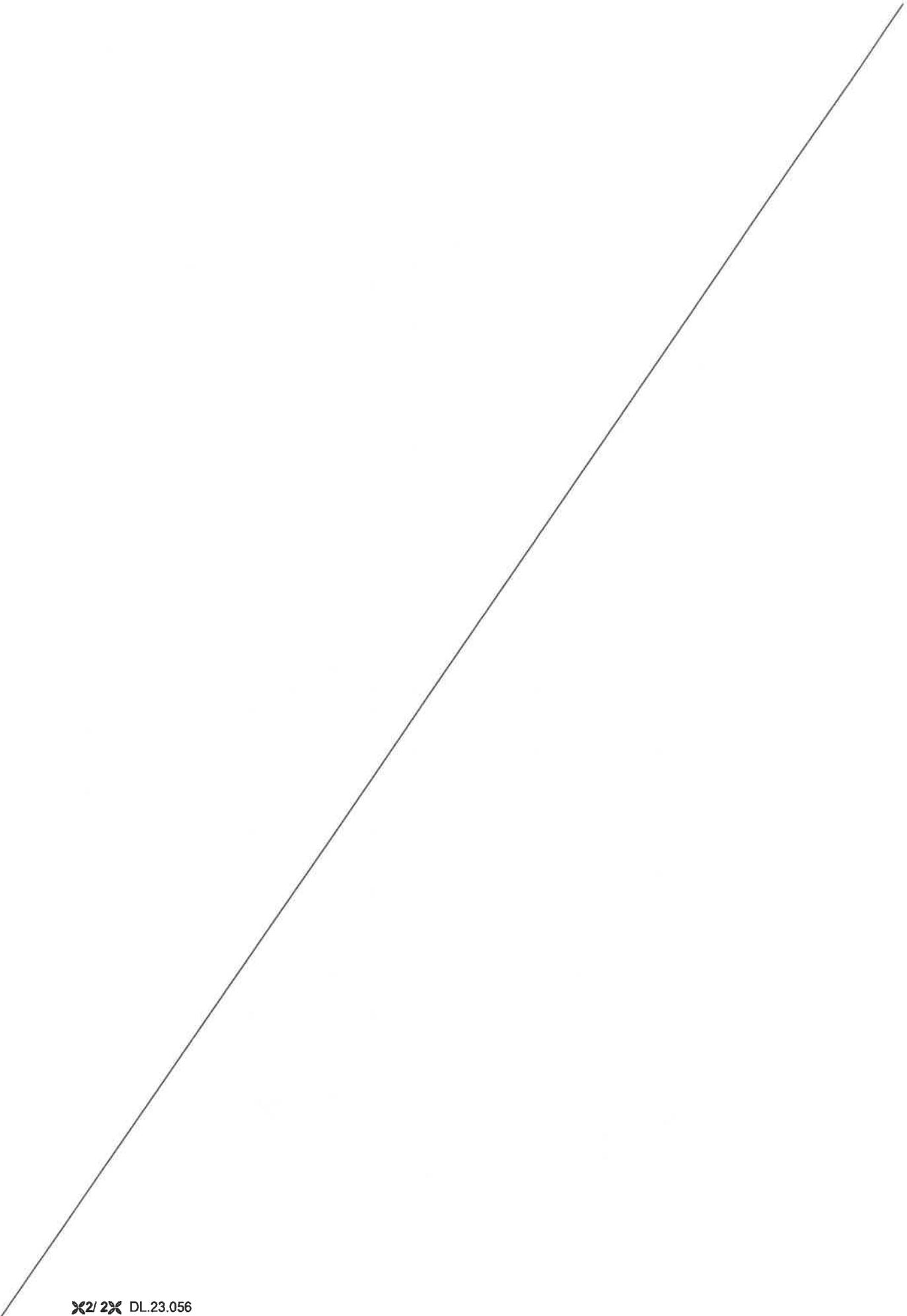
Publication le : **05 JUN 2023**

Notification le : **05 JUN 2023**



Le Maire

Christian DUMAS



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_056
Objet :	convention de partenariat Echappées ingrèennes- Carrosserie Renoir
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-05-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20230530-DL_23_056-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20230530-DL_23_056-DE-1-1_0.xml	text/xml	887 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.056 - SPORT - Convention de partenariat Echappées ingrèennes- Carrosserie Renoir.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230530-DL_23_056-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	295 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juin 2023 à 10h56min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juin 2023 à 12h14min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juin 2023 à 13h05min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juin 2023 à 13h05min16s	Reçu par le MI le 2023-06-02